



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 18 janvier 2022

La présidente déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : AIG 1, AIG 2, Aprotect, Caterpillar, CBH, EDR, Hauteville1, Hauteville 2, Hauteville 4, Hôpital de la Tour, Interbanques, Rolex 1, Rolex 3, SITA, TPG 1, TPG 2, TPG 3, OM pharma.

Excusées : Rolex 2, Service des écoles

Absent : SITA

Démissions : GIVAUDAN, SIG, HSBC, RTS1, RTS2, Hauteville 3

2) Approbation du P.V. du 21 janvier 2020 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque particulière à formuler, le PV est approuvé à l'unanimité.

La présidente remercie la secrétaire pour la rédaction de ce PV.

3) Rapport de la présidente :

La présidente est ravie de revoir tout le monde après ces 2 ans d'arrêt, elle souhaite une bonne année 2022 ainsi qu'une bonne santé, elle remercie les personnes présentes à l'assemblée générale.

En 2020, le tournoi a été brusquement arrêté en raison de la pandémie, ce qui n'a pas permis d'établir un classement car toutes les équipes n'avaient pas joué le même nombre de matchs.

L'année fût longue, avec des espoirs et des déceptions, face aux annonces de la confédération. Certains d'entre vous ont été touchés et c'est un grand plaisir de vous revoir présent ce soir.

Malheureusement, cette pandémie a fait des dégâts parmi les équipes et c'est avec tristesse que nous avons reçu cinq démissions d'équipes. Il s'agit d'HSBC, HAUTEVILLE 3, Givaudan, RTS1 et 2 et SIG ont confirmé leur retrait déjà annoncé en 2020.

Toutes ses équipes étaient toujours présentes chaque année, avec leurs joies et le plaisir de jouer, espérons qu'un jour elles pourront revenir parmi nous.

Sur le plan Européen le championnat prévu à Berlin a du être annulé pour les mêmes raisons. Au niveau du BEC nous n'avons eu que deux Visio Conférence en 2 ans.

Le projet de modification du règlement au niveau Européen est toujours en suspens. Espérons que cette année nous pourrons enfin finaliser ce point et que surtout nous pourrons reprendre le championnat. Beaucoup d'équipes se sont également retirées au niveau européen par manque de financement.

La présidente remercie tout particulièrement Marlène, qui pendant la pandémie, a envoyé un courrier d'information et de soutien chaque fois que c'était possible.

Merci également au comité pour son travail, ses échanges par mail ou par Visio pendant ces deux ans.

La présidente souhaite à tous une belle saison et surtout que la pandémie s'éloigne de chacun.

4) Rapport du trésorier :

Le trésorier espère que son travail aura donné pleine satisfaction aussi bien au comité qu'à tous les membres du bowling corporatif.

Comme les années précédentes, afin de ne pas utiliser de papier inutilement, aucun document ne sera distribué. Toute personne qui le désire peut le contacter pour prendre connaissance des comptes en détail.

Présentation des chiffres principaux année 2020 :

Au 1er janvier 2020, nous avons en caisse (CCP & UBS) la somme de CHF 70'144.40

Le revenu principal du BCG provient des cotisations des équipes pour un montant global de CHF 36'100.00.

Les plus grosses dépenses sont les suivantes

Paiement des parties au bowling de la Praille CHF 21'813. --

Il y a eu divers autres frais tel que les tenues de comptes, repas et frais administratifs pour la gestion du BCG. Les détails peuvent être fournis sur demande.

Au 31 décembre 2020, nous clôturons les comptes (CCP & UBS) avec un montant de CHF 63'989.78.

Nous avons un petit bénéfice de CHF 14'287.00.

Cette somme comprend les crédits dont certaines équipes n'ont pas demandé le remboursement. Il y a également la subvention pour les Championnats Européen que les TPG ont remboursé et qu'il faudra leur restituer. Cela provient également du fait que nous n'avons pas pu organiser en 2020 de remise des prix.

Les fameux CHF 5 récoltés en cours de saison pour le non-port de maillot ont rapportés CHF 10. Cette somme sera reportée sur la saison 2022 et reversée en fin d'année à Hôpiclown comme les années précédentes.

Présentation des chiffres principaux année 2021 :

Au 1er janvier 2021, nous avons en caisse (CCP & UBS) la somme de CHF 63'980.43

Il y a bien entendu divers frais tel que les tenues de comptes, repas et frais administratifs pour la gestion du BCGE. Les détails peuvent être fournis sur demande.

Au 31 décembre 2021, nous clôturons les comptes (CCP & UBS) avec un montant de CHF 66'438.48.

Nous avons un petit bénéfice de CHF 2458,05.

Cette somme comprend les crédits de certaines équipes qui n'ont pas demandé le remboursement, Il y a également les subventions des TPG et de Hauteville qu'il faudra restituer, il faut également tenir compte des fonds de prix qui n'ont pas été utilisés.

Le trésorier espère avoir été le plus clair possible et remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordée.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2020 et 2021 du BCG ont été vérifiés par Caterpillar et Hauteville 3. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

6) Approbation de ces rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7) Election du président et du comité :

Le comité se compose de :

Présidente :	Sylviane Schrag
Vice-Président :	Daniel Golay
Trésorier :	Remy Goumoens
Secrétaire :	Marylène Despres
Membre technique :	José Martin

La présidente signale qu'elle ne se représentera pas en 2023, il faudra trouver un ou une remplaçante.

8) Election des vérificateurs aux comptes :

Nous avons besoin de 2 vérificateurs de comptes et 1 suppléant.

Sont élus : Caterpillar, Hauteville, et suppléant Aprotect.

9) Clôture de la saison 2020 + proposition de lieu de remise des prix 2022

Daniel Golay, Vice-président prends la parole

L'année 2020 fût une année blanche, nous avons du arrêter la saison au 9^{ème} mardi et avons joués 9 matchs sur 24.

Comme il n'y a pas eu de remise des prix, le comité a pris la décision de déduire de la facture 2022, les montants versés chaque soir ainsi que l'inscription. Toutes les équipes recevront la même somme, à part 2 équipes qui ont joué 1 match en moins.

Le comité a pris la décision de maintenir le Moonlight et la distribution des prix 2022.

Nous verrons pour la soirée de remise de prix 2023 car nous aurons sûrement un déficit fin 2022 suite au manque d'équipes. Nous espérons pouvoir faire une saison complète.

Vincenzo D'apice pose la question en ce qui concerne la remise des prix 2020, réponse de Daniel Golay l'année est annulée.

10) Prix des jeux + paiement + présentation du budget 2022

Nous n'avons reçu aucune information de la part du bowling et pour la saison 2022 nous ne pourrions pas accepter une augmentation du prix des parties de la part du bowling, étant donné que l'assemblée générale a eu lieu.

La secrétaire enverra une facture détaillée à chaque équipe, tout le monde est d'accord.

Nous gardons la base du budget 2019.

Pour le moment il n'est pas possible de demander à une entreprise de se positionner pour le repas de fin de saison car nous ne savons pas comment va évoluer la situation sanitaire en fonction de la pandémie. Un mail sera envoyé aux équipes pour voir qui serait intéressé

Le Moonlight est maintenu est nous ferons si possible. Un mail vous sera envoyé si nous pouvons le faire.

11) Championnat Genevois 2022 :

Pour la saison 2022 nous avons 20 équipes inscrites

Daniel Golay, Vice-Président propose 12 Équipes en division A et 8 équipes en division B avec un total de 24 matchs.

Le championnat pourrait commencer le mardi 22 février au lieu de commencer début février ce qui permettra peut-être une meilleure évolution et nous pourrions jouer sans masques

Les 2 groupes joueront le mardi ce qui permettra de regrouper tout le monde

Début le mardi 22 février et dernier match le mardi 7 juin, ensuite il restera 10 matchs à partir du mardi 13 septembre et le dernier fin novembre

Stéphane Pellein propose de faire plutôt 8 équipes en division A et 12 en division B, sportivement se serait plus judicieux.

Réponse de Daniel Golay en principe on ne descend pas le nombre d'équipes du haut mais le bas.

Gille-Eric Roagna est d'accord avec la proposition de Stéphane Pellein car les équipes n'ayant pas le niveau pour aller en A, ils vont se démotiver

Nous allons donc voter.

La proposition de Daniel Golay pour 12 équipes en division A et 8 équipes en division B avec un total de 24 matchs. Personne n'est d'accord avec cette proposition.

La proposition de Stéphane Pellein 8 équipes en division A et 12 en division B. remporte 8 oui.

La proposition de Stéphane Pellein est acceptée.

Daniel Golay demande qui va redescendre en B.

Réponse : Les 2 équipes qui seront en B sont Hôpital de la tour et TPG2

Division A : Rolex 1 et 2, Hauteville 1 et 2, TPG1, Aprotect, Service des écoles et AIG1.

12) Euros 2022, hôtels, équipes et trajets :

La présidente a reçu un mail de recensement pour savoir qui serait d'accord pour participer aux championnats européens.

Pour le moment les bowlings sont en attente des nouvelles mesures sanitaires qui seront communiquées le 24 janvier car les restrictions actuelles ne sont pas gérables.

Un bowling de Berlin a fermé.

Si les championnats européens 2022 ont lieu, ils se dérouleront à Berlin du 25 mai au 27 mai 2022.

13) Divers :

Pass obligatoire au bowling de la Praille pour jouer.

Il faudrait arriver à étoffer la corpo mais avec les restrictions et le télétravail ça va être compliqué.

Le comité souhaite garder la soirée de remise des prix et le Moonlight malgré le manque d'équipes et nous aviserons pour 2023.

Vincenzo D'Apice signale que pour le championnat d'Europe à Berlin qui n'a pas eu lieu, il a annulé l'hôtel mais il n'a pas réussi à se faire rembourser l'avion. Il trouve que le comité devrait s'occuper des réservations. Aujourd'hui si Rolex part à Berlin ils devront payer de leur poche 1130 euros et il ne trouve pas cela normal car maintenant l'équipe est perdante. Le comité est désolé mais c'est indépendant de notre volonté. Le comité tient compte des remarques et va en discuter pour l'avenir.

Si Berlin n'a pas lieu en 2022 il faudra faire une AG extraordinaire pour discuter des championnats européens en 2023.

Marlène informe que Yves Bersier de SIG remercie toutes les équipes pour leurs sportivités et leur bonne humeur lors des matchs et il espère pouvoir remettre une équipe en 2023.

Sylviane a le même message des équipes RTS.

La présidente remercie toutes les personnes présentes pour leur participation au bon déroulement de cette assemblée générale et que nous devons nous attendre à une assemblée générale extraordinaire.

Assemblée levée à 21h10

Pour le comité du BCG
La secrétaire

Marylène Despres